

# L'OFFRE SOLERINE ENERGIE

Etude de faisabilité  
Financement  
Gestion des autorisations  
administratives  
Fourniture et pose  
Service après vente



Pour un rendez-vous gratuit  
et sans engagement,  
contactez votre conseiller

Loan GUILLERM

06 76 16 64 41

[www.solerine-energie.com](http://www.solerine-energie.com)  
05 67 20 57 57

Solerine Energie  
55 Avenue Louis Breguet - BP 84405  
31405 TOULOUSE cedex 4

SAS au capital de 240 000 €  
RCS Toulouse 507 468 965 - Code APE 4669A

Les marques, logos et chartes graphiques SOLERINE ENERGIE sont la propriété exclusive de la SAS SOLERINE ENERGIE. Ne pas jeter sur la voie publique - www.hamubana.fr

## UNE ÉNERGIE

### intarissable

Face à l'épuisement et au renchérissement des ressources « traditionnelles » comme le pétrole, le gaz, le charbon, l'énergie photovoltaïque propose une alternative inépuisable.

### citoyenne

Le photovoltaïque s'impose comme une solution à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

### propre & sans danger pour la santé

La transformation de l'énergie solaire en électricité ne génère pas de déchet ni de rayonnement nocif pour la santé de l'être humain.

### silencieuse & sans usure

Le photovoltaïque n'étant pas une énergie mécanique, il ne produit pas de bruit et n'entraîne pas d'usure.

### soutenue par les politiques

L'Etat a mis en place des incitations fiscales et un tarif de rachat de l'électricité produite par cette technologie.

« NOUS N'HÉRITONS PAS  
DE LA TERRE DE NOS ANCÊTRES,  
NOUS L'EMPRUNTONS  
À NOS ENFANTS »

*Antoine de Saint-Exupéry*

UNE ÉNERGIE RENOUVELABLE

PHOTOVOLTAÏQUE  
De l'énergie à revendre pour penser à demain

SOLERINE  
ENERGIE

**Le principe de cette technologie**

C'est la transformation en électricité d'une partie du rayonnement solaire ; la chaleur n'intervient pas dans le processus !

La première réaction photovoltaïque a été observée par Antoine-César Becquerel en 1839.

Néanmoins cette technologie ne fut développée qu'au milieu du 20<sup>ème</sup> siècle avec les premiers projets de satellites.

La crise pétrolière du début des années 70 donna une nouvelle orientation aux politiques énergétiques, relançant l'idée du photovoltaïque à destination des particuliers.

Aujourd'hui le photovoltaïque est une énergie éprouvée et utilisée couramment dans l'industrie et les collectivités (satellites, lampadaires, horodateurs, bornes de secours des autoroutes ...) mais aussi dans la vie de tous les jours (calculatrice, lampes de jardins...)... **et maintenant dans votre habitation !**

**Le principe de votre installation**

C'est très simple : grâce à des panneaux solaires photovoltaïques intégrés à la toiture de votre résidence principale et à l'installation d'un onduleur qui va transformer le courant continu créé en courant alternatif, vous convertissez la lumière en électricité.

**LE FONCTIONNEMENT**

- 1 - Panneaux photovoltaïques
- 2 - Onduleur
- 3 - Compteur de vente d'électricité
- 4 - Réseau électrique
- 5 - Compteur d'achat d'électricité



**Rachat de votre électricité**

L'Etat a fixé le prix de rachat de VOTRE électricité.

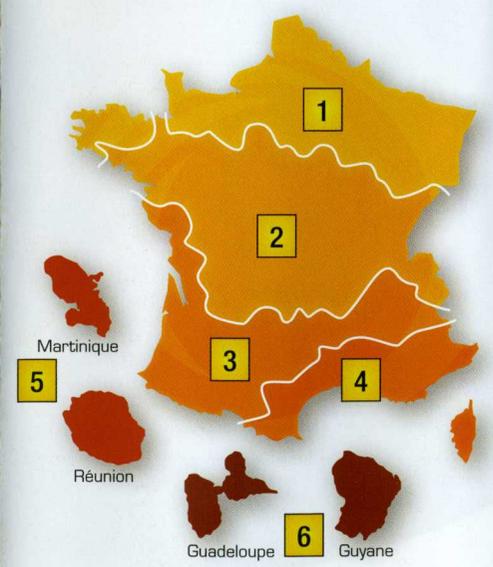
**Il était de 0.57 € le kWh en 2008, il est aujourd'hui de 0,60 € le kWh... alors que le prix auquel celui-ci vous est vendu par EDF est de 11 centimes !**  
Par ailleurs, ce tarif est garanti 20 ans par l'Etat (indexé annuellement).

**Crédit d'impôt**

**Vous bénéficiez d'un crédit d'impôt de 8 000 € (\*)** pour un couple, majoré de 200 € par personne à charge.  
De plus, certaines collectivités locales (régions, départements, communes) soutiennent les projets des particuliers en accordant des subventions complémentaires.

**Revenu complémentaire**

Enfin, vous apportez une plus-value financière à votre résidence principale en vous créant un **revenu annuel garanti 20 ans net d'impôts\*\* !**



Zone d'ensoleillement	Rendement énergétique annuel moyen en kWh / kWc
Zone 1	950
Zone 2	1050
Zone 3	1150
Zone 4	1250
Zone 5	1350
Zone 6	1400

(\*) 50 % du montant du matériel installé  
(\*\*) Puissance n'excédant pas 3kWc